

# BULLETIN MUNICIPAL



Saint Priest Ligoure, commune fleurie



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



# 2023

## LE MOT DU MAIRE

Bernard DELOMENIE

Chers Concitoyennes et Concitoyens,

L'année 2023 fut une année difficile au niveau national, avec une crise sociale (réforme des retraites), une crise économique avec une inflation forte, dont le pic fût au mois de mars 2023, comme pour fêter la mi-mandat. A cela s'est ajouté des émeutes fin juin suite à la mort d'un adolescent, des attaques aux biens publics, aux personnes dépositaires de l'autorité publique et aux élus. Encore une fois les élus de proximité ont dû appeler au calme, et réunir devant nos mairies nos concitoyens pour échanger sur les valeurs de la république qui sont attaquées.

Puis nous avons fini l'année avec l'assassinat d'un professeur, Dominique Bernard, 3 ans après celui de Samuel Paty ; l'école laïque et républicaine est en danger. Nous devons tous ensemble nous mobiliser pour les valeurs de la république « liberté, égalité, fraternité et laïcité » qui permettent de vivre ensemble. C'est pourquoi je soumettrai au conseil municipal de dénommer le jardin rue des écoles, jardin Samuel Paty.

C'est dans ce contexte anxiogène que vos élus municipaux ont évolué tout en conservant les engagements qu'ils avaient pris auprès de vous en 2020. Je vous rappelle nos engagements :

rendre notre commune attractive par des services de proximité, accueillante par son environnement et son cadre de vie, rendre possible l'accueil de nouveaux foyers et la création d'activités économiques.

Sur ces objectifs, nous avons obtenu quelques victoires en 2023.

Tout d'abord, nous pouvons nous féliciter de l'installation d'un service de télé-médecine depuis février 2023 qui a reçu des retours très positifs des utilisateurs. Cet équipement répond à des besoins (manque d'offre médicale) et non pas à des envies de consommateurs branchés.

Dans le domaine médical, nous avons également la chance d'avoir un cabinet d'infirmières sur la commune. La présence de casernes de pompiers en proximité et fonctionnelle est importante. C'est pourquoi la commune participe au financement de la construction des centres de secours de Nexon et bientôt de Pierre-Bufferière pour les maintenir.

Deuxième victoire en 2023, l'arrivée de deux nouvelles activités, un cabinet de réflexologie, et un cabinet de tatouage qui se sont installés dans les locaux disponibles de la commune, celui où étaient les infirmières, après la réalisation de travaux en régie.

La dernière victoire fût à la fin de l'année 2023 : la commune a reçu une récompense importante, dans le domaine du cadre de vie : elle a obtenu sa deuxième fleur du jury régional des villes et villages fleuris. C'est une agréable distinction qui valide les aménagements du centre bourg. Je remercie tous les participants à notre concours de fleurissement communal et nos deux agents techniques, Jean-Michel et Sébastien, car c'est grâce à vous tous que nous avons obtenu ce label.



Grâce à ces résultats, et malgré les difficultés budgétaires, nous souhaitons continuer à investir pour la commune. Notre budget est de plus en plus difficile à équilibrer, il s'élève à 669 000 euros au global. Cette année nous avons investi 147 000 euros HT sur la réfection de voirie (hors fauchage) pour l'aménagement de la place à la planche

le long de la Ligoure, et pour la fin du chantier du réseau de chaleur.

Ce dernier investissement, le réseau de chaleur nous a permis une maîtrise du poste combustible (estimé à 22 000 euros par an, nous avons réalisé 18 000 euros en 2023). Mais dans le même temps, le poste électricité est passé de 15 à 20 000 euros et cela avec le bouclier tarifaire, car nous sommes une petite collectivité, et la coupure totale de l'éclairage de 23h à 6h le matin.

Dans cette optique de recherche d'économies, nous avons également mis en place la mutualisation de nos cantines scolaires avec la commune de Saint Jean Ligoure. Depuis le mois de novembre, nos cantiniers travaillent ensemble. La livraison des repas se fait en liaison chaude vers notre école et la micro-crèche.

Si j'en reviens à des données chiffrées concernant les investissements communaux, sur les 3 exercices de la mandature, c'est 425 000 euros hors taxes investis pour 310 000 euros de subvention reçus, soit un taux de subvention de plus de 70%. Je remercie le conseil départemental présent dans chacun de ces investissements et l'Etat.

En 2023, 18 nouveaux arrivants et 7 enfants sont nés sur la commune de Saint Priest Ligoure, c'est un résultat très encourageant dans un contexte de

baisse de la natalité au niveau national. Nous adressons toutes nos félicitations aux parents. Dans le même temps 13 enfants sont nés sur le périmètre du RPI, ce qui nous met sous la menace d'une fermeture d'une classe pour la rentrée prochaine. Nous travaillons avec les élus de Janailhac et de St Jean Ligoure contre cette fermeture depuis déjà plusieurs années.

Pour 2024, le conseil municipal a décidé de réaliser des travaux immobiliers dans le bâtiment hébergeant le comptoir et la bibliothèque pour rendre ce lieu plus fonctionnel et spacieux. Nous réaliserons des travaux dans la bibliothèque en partenariat avec la communauté de communes pour que celle-ci puisse rejoindre le réseau des médiathèques intercommunales. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Etat, du département qui nous a déjà donné son accord, et de la communauté de communes et auprès de la Région.

La commune ayant été retenue dans le programme « village d'avenir » le conseil espère une attention particulière des services de l'Etat, sur le montant de la subvention DETR pour ce projet essentiel dans la vie de la commune.

Je remercie les élus et l'ensemble du personnel qui ont participé à la bonne réalisation de la consultation citoyenne. Les attentes des habitants de Saint Priest Ligoure à propos des projets d'énergies renouvelables sur son territoire ont pu s'exprimer. La forte participation 52,7% de la population, nous honore et a permis au conseil de tirer des lignes directrices sur les projets qui pourraient lui être soumis, tout en respectant le cadre de la loi.

Voilà mes chers concitoyens, les informations que je souhaitais vous dire, une forme de bilan de mi-mandat.

Si de la lassitude d'exercer le mandat de maire peut arriver, sachez que je suis très attaché à cette commune que j'ai rejoint en 1993 et qu'avec mon conseil nous la défendons, nous faisons sa promotion chaque fois que c'est possible en recevant des décideurs (Préfet, directeur de cabinet, grands élus...), pour leur démontrer la vitalité et la nécessité des communes, dans leur globalité et celles rurales plus particulièrement.

Le conseil municipal, le personnel communal, vous souhaitent à toutes et tous à vos proches une très bonne et belle année 2024, qu'elle vous apporte bonheur, santé et vous éloigne de vos peines.

# ST PRIEST LIGOURE



## ACTU. DE LA COMMUNE - LES FUTURS TRAVAUX :

L'année 2023 aura été une année de transition en terme de travaux, le plus important aura été la réalisation de la place végétalisée au lieu-dit « La Planche » le long de la Ligoure. Le verger sera planté cet hiver ainsi que des arbustes d'ornements.

La commission travaux s'est attachée à faire émerger le projet de travaux conséquents du bâtiment du comptoir et de la bibliothèque. Il s'agit d'agrandir le bâtiment sur l'arrière après démolition de la partie couverte en bac acier. Cette opération étant dans le périmètre des bâtiments de France et en face du château de Lavergne, cela oblige la collectivité à une attention particulière sur les matériaux et le choix de couverture. Le dossier de permis de construire est actuellement en instruction auprès des services de l'Etat.



## ETAT CIVIL

Nombre d'habitants : 696 habitants en 2023

En raison de l'entrée en vigueur du Règlement Européen de Protection des Données Personnelles, vous ne trouverez plus dans la rubrique « état civil » les noms, prénoms, adresse des personnes concernés.

Sur l'année 2023, les actes d'état civil enregistrés sur la commune ont été les suivants :

- MARIAGES : 4, PACS : 0

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

- NAISSANCES : 7

Tous nos vœux de santé et de prospérité aux enfants et félicitations aux parents.

- DÉCÈS : 10

Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

## DEMANDES D'URBANISME DE 2021 A 2023.

2021	2022	2023
27 déclarations préalables	17 déclarations préalables	14 déclarations préalables
11 permis de construire	7 permis de construire	9 permis de construire
29 certificats d'urbanisme	18 certificats d'urbanisme	11 certificats d'urbanisme

## RECENSEMENT POUR LES MOINS DE 16 ANS

Le recensement citoyen est obligatoire, il est à réaliser entre le 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant. A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement qui est obligatoire notamment pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, CAP, code, conduite accompagnée...).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée citoyenne et de l'inscrire sur les listes électorales à ses 18 ans.

## DES APPLICATIONS PRATIQUES

Pour ceux qui disposent de smartphone, des applications sont téléchargeables pour se tenir informé facilement. Nous vous invitons bien sûr à télécharger « panneau pocket » qui vous permet d'être informés en temps réel des dernières actualités de la commune : modification d'ouverture des services publics, fermeture de routes, manifestations.

## LA BORNE DE TELE-MEDECINE

Depuis le mois de février 2023, une borne de télé-médecine est disponible au 3 rue de la mairie aux horaires d'ouverture de la mairie. Il est juste nécessaire de vous adresser au préalable à la mairie.

Cette installation ne remplace pas les médecins habituels, mais vient compléter l'offre médicale et de proposition de rendez-vous non programmés.

## DES SERVICES

### L'AGENCE POSTALE

Les horaires :

Le lundi et le mardi de 9h à 12h,  
le jeudi et le vendredi de 14h15 à 17h15,  
Le samedi de 10h15 à 12h15.

### LA MAIRIE

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 sauf le jeudi : 18h). Le samedi de 9h à 12h

### SALLE POLYVALENTE

Outre les services que peut vous offrir votre collectivité, nous pouvons mettre à votre disposition la salle polyvalente.

PUBLIC	TARIF
Habitants, descendants directs, de la commune et de la communauté de communes	180 € + 0,50€/couvert
Association de la commune	Gratuit ou 25€ si cuisine
Associations, habitants hors communauté de communes	360 € + 0,50€/couvert
Pour tous les utilisateurs :	
Chèque de caution	400 €
Forfait chauffage	50 €
Forfait sac poubelle	2€/sac
Attestation d'assurance	Fournir obligatoirement

Chaque verre, assiette, couvert cassé ou manquant lors de l'état des lieux de sortie sera facturé 2 € ; chaque autre ustensile manquant ou détérioré sera payé à sa valeur de remplacement. Si le local n'est pas propre 100 € seront retenus sur la caution

### SALLE DE REUNION

A l'étage de la maison au 6 rue Cécile Sabourdy, vous pouvez louer une salle de réunion pour 10 personnes environ, à 10 euros la journée.



### SERVICE FUNÉRAIRE

CIMETIERE	TARIF
Terrain du cimetière communal	50 €/m <sup>2</sup>
Creusement d'une fosse	300 €
Location caveau communal 1 an maximum	50 € par mois
Ouverture/fermeture d'un caveau ou d'une fosse maçonnée	300 €
Inhumation	60 €
Exhumation	400 €
Columbarium	TARIF
Concession pour 30 ans	500 €
Ouverture/fermeture	30 €

**Pour réserver:** Mairie de St Priest Ligoure, 2, Jardin des écoliers, 87800 St Priest Ligoure

**Tel :** 05 55 00 62 17, **mail :**

stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr

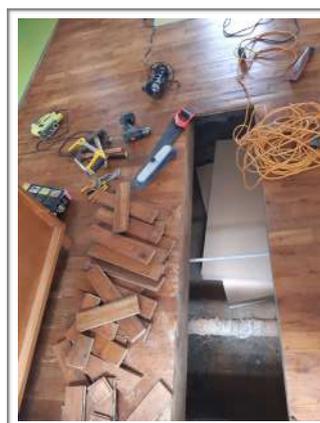
## AMENAGEMENTS ET TRAVAUX

Bernard DELOMENIE

### DES TRAVAUX A L'ÉCOLE

Suite à un diagnostic thermique, il a été décidé de réaliser des travaux d'isolation du bâtiment de l'école. Une première tranche pour l'isolation des plafonds avait déjà été effectuée il y a une dizaine d'années.

Une nouvelle tranche de travaux d'isolation a été réalisée cet été par les agents au niveau des planchers dans les salles de classe et la salle de motricité. Ces aménagements doivent permettre une réduction des déperditions calorifiques de 14%.



Cet automne, les agents ont réalisé des travaux préparatoires à la végétalisation d'une partie de la cour de l'école. Ils ont coupé le goudron et créé des réserves en vue de la plantation d'arbres et arbustes au printemps. Cette végétalisation de la cour de récréation va permettre d'apporter un peu de fraîcheur aux enfants et de disposer d'un espace plus agréable pour jouer.



### AMÉNAGEMENT DU CADRE DE VIE

#### POURSUITE D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES VERTS A LA PLANCHE

Après des travaux de terrassement réalisés par l'entreprise ATP et des apports en terre végétale, nos agents ont pu réaliser l'implantation du gazon sur l'ilot central et ses abords.

Ce nouvel espace permet maintenant de se garer lors de cérémonie à l'Eglise.



## LES ACTUALITÉS DES COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA LIGOURE

### Saint Jean Ligoure : des nouveaux jeux dans le parc de la mairie

La municipalité a choisi l'entreprise Husson, installée dans la commune de Lapoutroie (département 68) pour équiper en jeux le parc public de la mairie. Les pièces détachées de chaque jeu sont disponibles en permanence.

Ces équipements ont reçu toutes les homologations demandées pour être accessibles aux enfants. Sur les photos, on distingue la plateforme du tracteur et de sa remorque faite de « gravillons roulés ». Ce revêtement agréé est beaucoup moins coûteux que le goudron souple ; mais surtout, les cailloux sont beaucoup plus respectueux de l'environnement.

Chaque année, une entreprise spécialisée viendra contrôler la sécurité de ces installations dont chaque élément doit rester conforme au cahier des charges du fabricant. Sur place, se trouve un affichage réglementaire où il est notamment indiqué aux adultes que les jeux sont sous leur surveillance. Il y est également interdit de fumer car les mégots peuvent se retrouver dans les grillons et être ingérés par les enfants.



### Janailhac : un nouveau terrain multisports à côté du centre de loisirs

Depuis le mois de juin 2023, le terrain multisport est fonctionnel dans le bourg de Janailhac. Cet équipement mis à disposition de la population et des enfants pour la pratique de multiples sports rencontre déjà un franc succès. Les enfants de l'école et du centre de loisirs en profitent pleinement. Il est également souvent utilisé en dehors de ces créneaux réservés.

Cet outil permet de promouvoir les bienfaits du sport auprès de tous. Les élus de Janailhac ont décidé de donner le nom à ce terrain de Stéphane OSTROWSKI, ancien basketteur de haut niveau, engagé pour le sport pour tous en Haute-Vienne.



# ENFANTS-ÉCOLES



Spectacle de fin d'année par les enfants de l'école maternelle

## ACTU. DE L'ÉCOLE

Bernard DELOMENIE

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'école de Saint Priest Ligoure accueille 45 enfants de la petite à la grande section. La commune continue à investir pour offrir un environnement et un encadrement de qualité aux enfants.

Je remercie le personnel communal affecté à l'école (ATSEM, garderie, restaurant scolaire) qui accompagne chaque jour ces enfants et les deux enseignantes pour leur forte implication tout au long de l'année.



## ECOLE DE ST PRIEST LIGOURE

L'école de Saint Priest Ligoure a la chance d'avoir une équipe pédagogique qui est la même depuis plusieurs années, permettant de mener des actions pérennes : Madame Céline DURIEUX, directrice de l'école et professeur des écoles en charge des enfants en grande section et une partie des enfants en moyenne section. L'autre partie des enfants de moyenne section et les enfants de petite section sont avec Madame Catherine CRAE. Les deux classes accueillent respectivement 22 et 23 enfants cette année.

Deux ATSEM, employées par la commune, sont à leurs cotés pour accompagner les enfants. Yannick THEODORE est auprès des enfants de grande/moyenne section et Lise CUIILLERDIER aide Mme CRAE pour les enfants de petite section.

Les repas sont préparés chaque matin à la cantine scolaire de Saint Jean Ligoure avec des produits locaux dans la mesure du possible, commandés auprès des producteurs du territoire et des produits bio. Les menus sont disponibles sur le site internet de la commune.

## GARDERIE

La garderie, mis à votre service dès 7h le matin et jusqu'à 19h le soir, est animée par Séverine DUDOGNON. Ce service est payant à raison de 1,70 € pour la tranche horaire 7h-8h30 et le même montant pour 16h35-19h.



## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : LES TROIS CRAYONS BLEUS

Le 12 octobre dernier s'est déroulée l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves des écoles du RPI, les 3 crayons bleus. Cette assemblée générale a été l'occasion de revenir sur une année riche en moments conviviaux et sympathiques avec les enfants et les familles du RPI.

Forts du dynamisme et de la mobilisation de la fin de l'année passée, nous avons constitué un nouveau bureau composé de 8 membres. A peine nommé, le nouveau bureau s'est attelé à la préparation d'une opération cumulée pour Noël avec la commande de chocolats et de sapins. Ces deux opérations ont été des réussites tant par les retours des parents que par les bénéfices récoltés.

Toujours pour les fêtes de fin d'année, l'association a répondu favorablement à l'amicale invitation du comité des fêtes de Janailhac et a participé au marché de Noël. L'APE et Culture et Loisirs ont animé des ateliers créatifs et distribué du chocolat chaud aux enfants participants.

Une nouvelle activité organisée conjointement par l'APE et l'association Culture et Loisirs a été proposée : une « bourse aux livres ». A cette occasion, les conteurs partenaires de Culture et Loisirs sont venus agrémenter l'après midi avec des contes pour les enfants présents.

En mars, avec le traditionnel super loto des écoles, l'APE organisait sa manifestation majeure de l'année. Cet évènement a suscité un fort engouement de la part des familles du RPI, et d'habitants des communes, à tel point que nous n'avons pas pu satisfaire à toutes les demandes !



Juin a été marqué par la traditionnelle randonnée, en partance du château de la Ligoure puis sur les rives de la Ligoure à proximité de Châluçet cette année. Cette randonnée a été agrémentée de pauses contées qui ont ravi les plus petits et fait sourire les plus grands.

Avec la fête annuelle des écoles, s'est clos la saison, à Saint-Jean Ligoure cette année. Les points forts des précédentes années ont été reconduits : très beaux spectacles des classes le dimanche matin, espaces de jeux et d'amusements l'après-midi en association avec Partajeu et fin de session avec la petite boum pour achever la journée. La qualité des spectacles, le beau temps, les participants et la convivialité étaient à nouveau présents.

Pour la pause de midi, le Bureau s'est associé cette année avec le Bistrot Saint-Jean, situé en face de l'évènement. Le Bistrot a privatisé son restaurant pour l'APE, en réalisant les repas. C'était une nouveauté et ce fut un très bon moment. Le Bureau remercie encore le Bistrot pour sa participation et espère que ce type d'association « gagnant-gagnant » a plu aux familles et pourra se reproduire à d'autres occasions.

Cette nouvelle année représente encore une fois un enjeu pour l'APE qui doit maintenir son activité pour le soutien des écoles.

L'APE a d'ores et déjà entamé cette nouvelle année avec l'organisation de la vente de sapins, distribués le 3 décembre, et la vente de chocolats. L'APE s'est associé également au marché de Noël de Janailhac du 10 décembre avec ses traditionnels ateliers créatifs. Plusieurs activités sont en préparation pour 2024 : opération « vide ta chambre », loto, chasse aux œufs, spectacle, et randonnée notamment. Nous vous informerons des dates au fur et à mesure.

Nous espérons tous que l'esprit de convivialité et de fête perdurera encore et nous permettra de proposer des évènements toujours dans l'objectif de maintenir un lien entre les familles et développer les actions en faveur des activités périscolaires des enfants du RPI.

Nous remercions à nouveau les mairies, les enseignants pour leur soutien et les bénévoles qui ont donné de leur temps pour permettre à l'APE d'apporter cette année encore, le soutien nécessaire.

Le Bureau des 3 Crayons Bleus (les3crayonsbleus@gmail.com)

# ARTISANAT-COMMERCE



Journée portes ouvertes au Mourier, juin 2023

## ● ACTU. ECONOMIQUE

Bernard DELOMENIE

L'année 2024 va être marquée par les anniversaires de deux activités importantes pour notre commune : en juin, ce sera la ferme du Mourier, qui organisera une manifestation pour les 20 ans de la création du CIIRPO qui poursuit ses actions pour pérenniser des recherches en faveur de l'élevage ovin et ainsi maintenir une filière ovine dans le département de la Haute-Vienne et plus largement en France.

Le 27 avril, nous fêterons les 15 ans du Comptoir. Déjà 15 ans, c'était le 9 avril 2009, nous étions une centaine d'adhérents pour lancer ce projet qu'on appelle maintenant d'économie sociale et solidaire. 15 ans que des bénévoles gèrent le lieu, que chaque dimanche matin c'est un bénévole qui ouvre le magasin. Si des moyens financiers publics ont été nécessaires au début, maintenant seule la subvention de la communauté de communes est présente avec la compétence « soutien à l'économie locale ».



## DES NOUVELLES ACTIVITÉS A SAINT PRIEST EN 2023

### Alex et Vanessa GAUBICHER, nouveaux habitants aux Aurières, proposent des balades-dégustation en calèche et des soins bien-être

Alex et Vanessa se sont installés avec leurs enfants en fin d'année 2022 à la ferme située aux Aurières. Ils proposent depuis l'été dernier des apéros-goûters-brunchs à déguster à bord d'une calèche. Au départ de la ferme, Alex vous emmènera en balade pour découvrir tranquillement la campagne tout en dégustant de savoureux produits locaux. Les fromages, charcuteries proviennent du « Comptoir », de la "ferme collective de la Tournerie" à Coussac-Bonneval, de l'épicerie "V'là Aut'Chose" à Nexon ; les vins en accord avec les mets sont choisis à la cave à vins "Ô coquin de sort" à Nexon.

**Réservations au 07 83 43 99 34 pour une balade de 2 à 6 personnes**

Egalement à la ferme, dans le cocon d'une yourte, Vanessa propose des massages traditionnels chinois. Au travers de ses massages, elle cherche à rééquilibrer le corps et l'esprit, à travailler sur les cinq éléments et les saisons, à mieux gérer le stress et les émotions. Vous pouvez prendre rendez-vous au **06 49 64 65 00**



### Deux autres nouvelles activités autour du bien-être et un salon de tatouage

**Soleils bleus.** Depuis le mois d'août, Marie LABIDOIRE propose des massages d'inspiration ayurvédique. Contact : soleilsbleus@ertik.com Tel : 06 13 55 02 74

**Sylvain Reflexo.** Sylvain BRULE s'est installé dans un local rue de la mairie et pratique la réflexologie plantaire. Contact : sylv.reflexo@gmail.com Tel : 06 76 34 22 68

**Nature noire.** Julie THIBESSARD est spécialisée dans le tatouage animalier et végétal naturaliste. Elle a ouvert un cabinet rue de la mairie, elle reçoit uniquement sur rendez-vous. Contact : nature noire.ei@gmail.com

Depuis 2009, l'association Li-en-goure propose des services de proximité, anime la vie sociale et œuvre pour la promotion et le soutien de l'économie locale.

Avec le Comptoir, l'association met à la disposition des habitants un lieu de vie, commerce, bar, ouvert à tous, 6 jours sur 7, en centre bourg.

L'association fêtera ses quinze ans d'existence le 27 avril à la salle des fêtes de Saint Priest Ligoure avec une proposition de programme : concert, spectacle, ateliers, jeux, vide-grenier. Le samedi soir il est prévu un repas avec du cochon à la broche. Des informations précises vous seront communiquées par panneau pocket.

### Le comptoir : des nouvelles activités tous les mois

Depuis septembre, les bénévoles du comptoir proposent des nouvelles activités pour tous les âges et tous les goûts.

Tout d'abord pour les familles, des temps d'animations adaptés aux différentes tranches d'âge sont proposés pour favoriser le lien enfant-parent et l'accès aux loisirs. Pour les moins de 3 ans, des temps d'éveil et de communication « bibou hibou » sont proposés le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de 10h15 à 11h30.

Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, de 16h à 18h, un temps « au comptoir des jeux » permet de réaliser des jeux en famille, des loisirs créatifs grâce à l'association « partajeu ».

Autre moment proposé également, le 2<sup>ème</sup> samedi du mois pour les plus de 8 ans, des après-midi jeux de société.



Les jeux sont également à l'honneur au comptoir avec des après-midi cartes, belotes et tarot, chaque 3<sup>ème</sup> jeudi du mois.

Autre nouveauté au comptoir depuis le mois de novembre, la venue d'une coiffeuse 2 fois par mois le vendredi à partir de 18h et le samedi de 16h30 à 18h, avec ou sans rendez-vous.

Toutes ces nouveautés viennent en complément des soirées thématiques (théâtre, concert, ...) et des autres activités de découverte proposées chaque mois par le comptoir.

Mais le comptoir c'est aussi bien sûr une épicerie dans laquelle vous pouvez trouver une gamme de plus en plus large de produits locaux : dix producteurs de viande, six producteurs de fruits et légumes, quatre de fromages et bien d'autres. Grâce à la proximité de ces producteurs, l'épicerie est approvisionnée quotidiennement en produits frais.



N'hésitez pas à demander à donner votre adresse mail à l'adresse [liengoure@gmail.com](mailto:liengoure@gmail.com) pour recevoir les informations sur les animations, les commandes de produits, les nouveautés

Le comptoir, 15 rue Cécile Sabourdy 87800 Saint Priest Ligoure - 06 45 15 46 43

HORAIRES OUVERTURE (hors vacances scolaires et été) :

- mardi de 8h30 à 10h30 et de 16h30 à 19h30
- mercredi de 8h30 à 11h30
- jeudi de 8h30 à 10h30 et de 16h30 à 19h30
- vendredi de 8h30 à 10h30 et de 17h30 à 19h30
- samedi de 10h à 13h et de 17h à 19h
- dimanche de 10h à 13h

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITÉ
HYAFIL HERVÉ	Fraiseix		Antiquités
ARTECHNI	Le Petit Monteil		Electricité
LIEUX-DITS	Le Goulet	0555327097	Paysagiste DPLG
DOUIS PASCAL	Lavaud	0555481255	Elevage et dressage canin
DESMOULIN BERNARD	Leysse	0555009336	Tous travaux, électricité, plomberie etc..
LE COMPTOIR	15, rue Cecile Sabourdy	0555312438	Commerce, bar, artisanat vente
WANG YANJUN	8, rue de l'Eglise	0622117006	Acupuncture
GÎTE DE FREYSSINET	Freyssinet	0629605174	Hébergement
GÎTE DE BABAUD	Babaud		Hébergement
GÎTE, CHAMBRES D'HÔTES MOULIN DU CAP	Le Moulin du Cap		Hébergement
GITES DE FREYSSINET	Chateau de Freyssinet	eaudefreyssinet.com	Gites
ATP EURL	13, rue Cécile Sabourdy	0634156657	Travaux publics
DEPAULIS KRISTINA	15 rue Cécile Sabourdy	0555482080	Plasticienne
MEIZE PÈRE & FILS SARL	La Rouvelade	'0555489021	Maçonnerie, toiture
FREYSSINET DÉTENTE CHASSE PÊCHE	Parc de Freyssinet		Chasse
ESTHE FRANCE BEAUTÉ	Lageas		Soins de beauté
CHAVENAUD CLAIRE	12, rue Cécile Sabourdy		Illustratrice
LUCIE JACQUES	Freyssinet		Cuisinier en clientèle
&BREATHE POST-NATAL	Croix de la Juge		Table d'hôtes, fitness
H.2.B. ELIAS	Château Elyas	0684233977	Vente de viande
C.I.I.R.P.O.	Le Mourier	'0555006372	Expérimentation élevage ovin
JESSI'BOUGIE	Leysse		Fabrication de bougies
APRÈS LA PLUIE	Le Goulet	0555327097	Paysagiste
JACKY RICHEL	La Trappe	0637159890	Conseiller Immobilier
BROTO CYRILLE	Tourdon	0587758121	Elevage et pension canine
HARAS D'UZZIEL	Chez Cranet	0699516585	Elevage de chevaux
FAURE FRÉDÉRIC	Violezeix	0587417394	Maraichage
GARAGE RAKO	Freyssinet	0687101338	Mécanique automobile
ESPRIT MAKASI- FERME DES BALOFFES	Les Baloffes	0544230488	Vente de viande
MENNESSON ELODIE	Le Theil		Brocante
SEB AUTO RALLYE	Les 3 hommes	0629206675	Mécanique automobile
SASU ÉLEVAGE D ELYAS	Le moulin d'Elyas	<a href="http://u.elevagedelyas.com">u.elevagedelyas.com</a>	Valorisation et débouillage de chevaux
LES JARDINS DE DAGO E. HERNANDEZ	Route de Janailhac	0663647942	Maraichage
STELYDE ELEC (M JARJANETTE)	1 les landes de Fresyssinet	'0787776619	Travaux électricité
EL BOZCO	10 rue du Lavoir	0781074776	Ébénisterie traditionnelle
GAUDICHER ALEX ET VANESSA	10 Les Aurieres	0783439934	Balade en calèche / massages bien-être
SYLVAIN REFLEXO	3 rue de la mairie	0676342268	Réflexologie plantaire
NATURE NOIRE	3 rue de la mairie		Salon de tatouage
CABINET D INFIRMIERES	6 rue Cécile Sabourdy	0770276961	Infirmières diplômées d'Etat

# CULTURE-LOISIRS



## ACTU. CULTURE - LOISIRS

BERNARD DELOMENIE

Encore cette année je tiens à remercier les associations communales qui ont réalisé des manifestations avec succès : le loto des écoles qui a dû refuser du monde, la culture au grand jour organisée par le conseil départemental en partenariat avec une association communale en avril, l'école de foot en juin, également 2 spectacles de cirque en août, le marché des producteurs en septembre avec « nos » producteurs locaux, une chorale pour Noël dans notre église organisée par « culture et loisirs » et « les amis de Kilstett ».

Bien d'autres manifestations sont organisées qui permettent à chacun de pouvoir se retrouver dans son association. Merci à tous les bénévoles de ces associations (et de celles des communes voisines). A l'heure où ils se raréfient, leur engagement est d'autant plus louable et il est essentiel à la vie de la commune.

Du 9 au 12 mai 2024, nous recevons avec les communes voisines nos jumeaux de Kilstett pour fêter les 20 ans du jumelage entre la Roche l'Abeille, Janailhac et cette commune d'Alsace.



La programmation de l'année 2023 a été encore riche.

Nous avons eu à cœur de participer aux événements nationaux mettant à l'honneur les livres et la lecture : en janvier, « la nuit de la lecture » et en juillet, « partir en livre » (lecture et jeux sur le stade de Saint Priest Ligoure avec les enfants du Terrier des Galoupiaux). Pour la nuit de la lecture, nous avons accueilli des conteuses des Passeurs d'Histoires .



Nous avons mis en place nos lectures et ateliers autour de l'arbre avec les classes de l'école maternelle de Saint Priest Ligoure. Ces ateliers s'inscrivaient dans une action pédagogique « la forêt s'invite à l'école » menée par la mairie et les enseignants. Nous avons poursuivi notre partenariat avec la micro-crèche soit en nous y rendant pour des lectures soit en accueillant les enfants à la bibliothèque. Ces interventions nous permettent d'enrichir notre fonds en albums et documentaires.

Les bibliothécaires du Réseau des Médiathèques Pays de Nexon-Monts de Chalus ont proposé 2 Racont'heures à destination des moins de trois ans dans les locaux de la bibliothèque de Saint Priest Ligoure.

Grâce aux trois crayons bleus et à l'association des Amis de Kilstett nous avons organisé notre chasse aux œufs traditionnelle à Janailhac. Cette année, grâce aux différentes associations partenaires nous avons offert aux enfants des ateliers créatifs: Origami sur le thème de Pâques et œufs décorés. Les Amis de Kilstett ont proposé à la vente des gâteaux de Pâques alsaciens.

Au printemps, nous avons participé avec Les 3 Crayons Bleus, PartaJeu, Le Comptoir et les Avenculturiers à une « balade contée » et « un Week-end en famille ».

En automne, nous avons poursuivi le projet SylvaCOGNITO avec des ateliers scientifiques autour des saisons de l'arbre pour les enfants des centres de loisirs. Nous avons exploré l'arbre en hiver et au printemps. Nous avons proposé divers ateliers et une exposition sur l'arbre et la forêt en lien avec l'office de tourisme Pays de Nexon - Monts de Châlus.



En cette fin d'année, nous avons participé aux marchés de Noël du Comptoir à Saint Priest Ligoure avec un stand bijoux/décorations de Noël et à celui de Janailhac avec un atelier décoration de Noël en collaboration avec les 3 crayons bleus.

Nous sommes heureux d'avoir pu maintenir une offre culturelle variée grâce au soutien des bénévoles, des participants aux différentes animations, des spectateurs, des associations partenaires et de la mairie.

En 2024, nous poursuivrons nos interventions auprès des écoles, de la micro-crèche et des centres de loisirs de Janailhac et de Bussière Galant. Sont déjà programmées « Les nuits de la lecture » en janvier avec Les Passeurs d'Histoire, une chasse aux œufs en avril.

Bonne année 2024 et prenez soin de vous.

## ÉCOLE DE FOOT DU PAYS DE NEXON SAISON 2023-2024

Franck LAFORGE - Président - 062252170 | @stephaniefrancklaforge@gmail.com

Des sourires, des crampons et des ballons ronds...

Après la rentrée des classes, les enfants de l'école de foot du pays de Nexon ont repris avec joie le chemin des terrains !

Cette saison 2023-2024 s'annonce excellente, avec déjà 114 licenciés répartis dans 5 catégories d'âge.

Avec un record de 29 joueurs et joueuses (dont 19 nouvelles licences) dans la catégorie U9 dont l'entraînement se déroule le mardi de 18h30 à 19h30 au stade de La Roche l'Abeille, en même temps que l'entraînement de la catégorie U11 constituée de 22 joueurs et joueuses.

La catégorie U7 qui comporte 22 joueurs s'entraîne le mardi soir de 18h30 à 19h30 au stade municipal de Nexon.

La catégorie U13 constituée de 27 joueurs et joueuses s'entraîne le mardi et le jeudi de 18h30 à 19h30 au stade municipal de Nexon.

C'est avec un immense plaisir que nous accueillons la catégorie U15 qui réintègre le groupement cette saison, avec un effectif encourageant de 14 joueurs. L'entraînement se déroule le mercredi et le vendredi de 18h00 à 19h30 au stade municipal de Nexon.

Vous pourrez retrouver les équipes lors des matchs qui se déroulent le samedi, à La Roche l'Abeille, Nexon, La Meyze, St Priest Ligoure....et ailleurs.

N'hésitez pas à venir encourager les jeunes !

Ce début de saison prometteur, tant sur le plan de la dynamique et de l'état d'esprit que sur les résultats, annonce de beaux moments de sport et de partage.

Début de saison dynamique également au sein du bureau et de l'encadrement.

Après de nombreuses années à la présidence de l'école de foot, Cedric Fouetillou passe le flambeau à Franck Laforge. Déjà fort d'une équipe investie et motivée, le bureau vient s'enrichir de nouveaux membres.

Les éducateurs engagés depuis des années auprès de nos jeunes, voient également leur équipe renforcée par l'arrivée de 3 nouveaux éducateurs et éducatrices ( 2 dans la catégorie U7 et 1 dans la catégorie U11).

De nombreux licenciés, le retour d'une catégorie, des éducateurs investis et un bureau motivé, autant d'ingrédients qui confirment l'élan et la dynamique positive de l'école de foot et annonce une belle saison 2023-2024 !

Pour que cette saison soit encore plus belle, nous vous attendons nombreux lors des différents temps forts de l'année :

- Le loto de l'école de foot que vous avez plébiscité l'an passé reviendra le 16 mars 2024.
- L'incontournable journée des jeunes aura lieu en fin de saison.

Mais aussi la vente de nos calendriers au mois de décembre, le partage de la galette des rois.....Vous pouvez suivre notre actualité sur la page Facebook de l'école de foot du pays de Nexon.

Nous tenons à remercier toutes les mairies qui participent à la vie de notre école de foot, financier comme matériel.

Nous avons toujours à notre disposition des terrains bien entretenus, non seulement pour les entraînements, mais aussi pour les matchs.

**Joueurs, éducateurs, membres du bureau, bénévoles, parents, sponsors, supporters, municipalités, passionnés de sport....vous avez envie de faire partie de l'équipe et de promouvoir les valeurs du sport dans une ambiance conviviale ? N'hésitez pas à nous rejoindre !**

Laforge Franck - Président - 062252170 / [stephaniefrancklaforge@gmail.com](mailto:stephaniefrancklaforge@gmail.com)

Farina Gladys - Secrétaire -0784597625 / [farina.gladys@orange.fr](mailto:farina.gladys@orange.fr)

Fayemendy Virginie - Trésorière - 0609445540 / [virginiefayemendy@sfr.fr](mailto:virginiefayemendy@sfr.fr)





## LES AMIS DE KILSTETT » : UNE ANNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DES PRÉPARATIFS !

Pourquoi ? Parce qu'en 2024, et plus particulièrement du 9 au 12 mai, nous accueillerons nos amis alsaciens pour fêter avec eux les 20 ans du premier serment de jumelage entre Kilstett, Janailhac et La Roche l'Abeille. Ce sera également l'occasion pour la municipalité de La Meyze et ses habitants de signer cette chartre, comme l'avait déjà fait en 2010 la commune de Saint Priest Ligoure.

De nombreuses réunions ont mobilisé les membres du bureau et du conseil d'administration afin d'établir un programme, un budget, des dossiers de demandes de subventions auprès de divers organismes.

Si vous souhaitez héberger une ou plusieurs personnes de Kilstett et/ou simplement donner de votre temps pour l'organisation, vous pouvez nous contacter aux numéros ci-après.

Contacts : Valérie De Marchi, Présidente : 06 78 45 80 09

Céline Boyard, Vice-Présidente : 06 32 80 67 51

En parallèle, l'association qui a également pour but de participer à la vie des communes, a tenu des stands lors de plusieurs festivités locales :

- Marchés de Noël 2022 de La Meyze et de Janailhac, vente de douceurs alsaciennes et après-midi contes traditionnels
- Marchés de Noël 2023 de Saint Priest Ligoure et Janailhac, concert de l'avent et vente de boissons chaudes aux épices de Noël et pains d'épices
- Vides greniers de Janailhac, La Meyze et La Roche l'Abeille
- Stand de pâtisseries de Pâques, notamment les traditionnels Lammala alsaciens pour la chasse aux œufs de Janailhac

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas la prochaine assemblée générale de l'association, le samedi 17 février 2024 à 10 heures à la salle des fêtes de Janailhac, au cours de laquelle seront essentiellement abordés l'accueil et le séjour de nos amis kilstettois.

***2024 sera donc l'année de retrouvailles festives !***



## GENETS DE LA LIGOURE

Jacqueline FOUILLAUD - Présidente

T 05 55 48 90 26

Au mois de juin 2023, nous sommes allés au pays de George Sand, visiter le village de Gargillesse classé parmi « les plus beaux villages de France » admirer les fresques romanes de la crypte de l'église Notre Dame et les toiles des peintres. Malheureusement la chaleur nous a empêché de faire la visite des ruines de Crozant.

Le dimanche 26 novembre, c'était notre deuxième loto qui s'est bien passé. Nous espérons encore plus de participants en 2024.

Le samedi 16 décembre notre repas de fin d'année a eu lieu à nouveau au restaurant « le vieux château » à la Roche l'Abeille.

Notre assemblée générale se tiendra le 8 février. Vous pouvez nous rejoindre à cette occasion et nous permettre d'assurer la relève.

Les prévisions pour l'année 2024 :

- en mars, le repas du « petit salé »
- dimanche 24 novembre : loto

Le bureau se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux pour la nouvelle année pour vous et vos proches et surtout une bonne santé.

## COMITÉ DES FÊTES

Les membres du comité des fêtes se sont associés cette année aux producteurs locaux et au Comptoir pour proposer un marché festif le samedi 23 septembre.

Même si c'était une manifestation nouvelle dans la commune, les habitants de Saint Priest Ligoure étaient nombreux pour déguster les produits locaux, échanger avec les producteurs et écouter un groupe de musiciens locaux.



Cette sympathique soirée s'est terminée dans la joie grâce à un beau feu d'artifice.

## JARDINS ET MUSÉE CÉCILE SABOURDY

T 0555 00 67 73 | @ contact@museejardins-sabourdy.fr / www.museejardins-sabourdy.fr



Depuis 2023, le musée Cécile Sabourdy est labellisé « musée de France », impliquant une qualité des expositions proposées qui changent tous les ans. Ce musée est également un lieu vivant, l'équipe du musée propose chaque mois des animations, ateliers, spectacles, concerts.

Jusqu'au 31 mars, vous pouvez découvrir les oeuvres étonnantes de l'artiste limousin, Georges LAURENT, une collection de 200 peintures qui n'ont jamais été présentées au public. Cette exposition dénommée « L'art est un jeu très sérieux » est réalisée en partenariat avec le Centre de Recherches Sémiotiques (CeReS) de l'Université de Limoges.



N'hésitez pas à venir découvrir ou re-découvrir ce beau musée, des oeuvres de Cécile Sabourdy peintre de Saint Priest Ligoure qui sont exposées de façon permanente.

*Les samedis, l'entrée est gratuite pour les habitants des communes proches, dont Saint Priest Ligoure et le premier dimanche de chaque mois, entrée gratuite pour tous.*

### **Horaires du musée :**

- Jusqu'au 31 mars 2024 : du mardi au dimanche de 14h à 18h (le matin sur demande) (fermeture exceptionnelle à 17h au lieu de 18h du mardi au samedi pour les périodes du 9 janvier au 16 février et du 5 mars au 31 mars 2024)
- Du 2 avril au 5 juillet 2024 : ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h (le matin sur demande)

Visite avec une médiatrice :

- Visite commentée (sur réservation, au moins 72h à l'avance) : 7,50€
- Animations spéciales (anniversaire, ateliers ou visites atypiques...) : sur demande !

## ACCA DE SAINT-PRIEST-LIGOURE

Comme pour toutes les A.C.C.A. de la Haute-Vienne, l'année 2023 a été celle du renouvellement du conseil d'administration. Marcel MEIZE, qui fut un des membres fondateurs de notre association, siégeant au conseil depuis sa création, notamment en tant que vice-président et Pierre MATHIEU, n'ont pas souhaité renouveler leurs mandats. Qu'ils soient ici, chaleureusement remerciés pour leur implication et leur dévouement. La liste complète des administrateurs de l'A.C.C.A. est disponible en mairie, de même que les statuts et l'intégralité du règlement intérieur de chasse (R.I.C), remis à jour et approuvés par la Préfecture et la FDC 87.

A propos de nos anciens,  
une mention spéciale à notre Doyen Henri DITLECADET ,  
qui, dans la fougue de ses quatre-vingt-douze printemps,  
nous a prélevé un magnifique sanglier  
de près de cent kilos !



Dans le chapitre des remerciements, un coup de chapeau à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de la journée grillades du 29 juillet 2023, par leur aide ou par leur participation. Merci également à la municipalité pour son soutien. En ce contexte inflationniste, une hausse, aussi conséquente qu'imprévue, du prix du loyer du local associatif est venue grever notre budget. Mais c'était sans compter sur l'aide aussi généreuse qu'inespérée de l'un de nos concitoyens, qui nous a fait don de l'intégralité de la somme. Ce généreux mécène ayant souhaité rester anonyme, nous tenons à lui manifester ici notre plus profonde gratitude.

Autre poste de dépenses pour lequel nous nous attendions à une hausse importante, la cotisation pour l'indemnisation des dégâts aux cultures causés par les sangliers. Les dégâts n'ayant pas forcément augmenté sur notre territoire, nous sommes néanmoins taxés par rapport aux surfaces assujetties pour une indemnisation "solidaire" des préjudices causés à l'échelle départementale par les animaux, de fortes disparités existant d'un secteur à l'autre. La facture s'élève à 800 € pour la seule A.C.C.A. de SAINT PRIEST LIGOURE !

Au cours du mois de mars 2023, il a été procédé à quatre sorties nocturnes de recensement de la faune sauvage, sous l'égide de la Fédération Départementale des chasseurs. L'espèce principalement concernée étant le lièvre, afin d'établir quelle est la dynamique de la population sur notre territoire. Il a été en moyenne observé à chaque

sortie, 15 lièvres, 18 renards, et 56 chevreuils, avec un pic record de 23 renards et de 71 chevreuils la soirée du 18 mars ; l'expérience sera reconduite en 2024. Il a également été observé quelques martres, fouines, ragondins, ainsi que quelques blaireaux à chaque sortie...

A ce propos, 2023 a vu l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant la période de chasse sous terre du blaireau, par le tribunal administratif de Limoges, saisi par des associations animalistes. Or, cette chasse traditionnelle était le seul moyen de réguler les populations de ce mustélide qui a certes sa place dans la biodiversité, mais qui peut se transformer en fléau pour les cultures, les élevages, et pour les infrastructures routières quand on connaît l'incroyable complexité de ses terriers. Le pire étant que cette espèce, n'ayant pas de prédateur naturel, est le principal vecteur de la tuberculose bovine, zoonose transmissible aux humains, en pleine recrudescence, faisant peser un risque majeur et croissant sur l'élevage bovin et ovin de notre secteur... Affaire à suivre avec vigilance.

Le vendredi 3 novembre 2023, jour de la Saint Hubert, était célébré « le centenaire » de la Fédération des chasseurs de la Haute-Vienne, dans un premier temps par l'inauguration de la maison de la nature, à Uzurat, nouveau siège fédéral, puis par une soirée de gala dans un zénith de Limoges bondé pour la circonstance. Ceci en présence de Willy SCHRAEN, le charismatique Président de la Fédération Nationale, ainsi que de nombreuses personnalités politiques locales et régionales, et des acteurs du tissu associatif, prouvant s'il en était besoin, le dynamisme de la chasse dans notre département. Chasseurs, n'oubliez pas de déclarer vos armes sur le SIA, les contrôles par les forces de l'ordre ont commencé. De même, n'oubliez pas que tous les titulaires du permis de chasser devront avoir suivi la formation de rappel aux règles de sécurité d'ici 2030. Rapprochez-vous de votre Fédération pour connaître les modalités.

Cette année, la collecte de débris sur le bord des voies de la commune a été bien moins fructueuse que par le passé. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Poursuivons ensemble nos efforts pour que tout le monde puisse profiter de notre belle nature, en bonne intelligence et en toute sécurité !

Nous vous présentons à toutes et à tous  
nos meilleurs vœux pour 2024  
Les chasseurs de l'A.C.C.A.  
de Saint Priest Ligoure.



## FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE (FNACA)

Georgette DELHIAT - Présidente



Le Comité FNACA de Saint Priest Ligoure a organisé son repas annuel le samedi 5 novembre à la salle des fêtes.

Nous avons réuni 150 personnes ; les invités ont bien apprécié ce moment, il sera reconduit l'année prochaine. La section de Saint Priest Ligoure participe à toutes les commémorations de la commune.

Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé aux préparatifs de cette journée et vous souhaitons une bonne année 2024.

La présidente.  
Georgette DELHIAT

### CINÉ-PLUS - DES SÉANCES DE CINEMA A DEUX PAS DE CHEZ VOUS

Depuis février 2022, vous pouvez profiter de séances de cinéma à la salle des fêtes de Saint Jean Ligoure. Les séances ont lieu une à deux fois par mois, et pour des tickets coûtants deux fois moins cher qu'en ville, vous allez pouvoir voir des films pour petits et grands. Des séances spéciales pour les plus jeunes sont proposées pendant les vacances scolaires.



Les dates, les horaires et les films diffusés à Saint Jean Ligoure sont diffusés régulièrement sur l'application « panneau pocket ».



Les membres de l'AAPPMA Ligoure-Briance vous souhaitent une belle année 2024 et vous donnent rendez-vous cet été pour des manifestations à l'étang Royer, n'hésitez pas à venir, ces moments de détente et de convivialité sont ouverts à tous.

### 4 JUIN 2023 - CONCOURS DE PECHE « JEUNES PECHEURS »



Quelle belle journée passée à l'étang Royer lors du concours de pêche « jeunes pêcheurs ». Inutile d'en rajouter : la joie et les sourires attestent du bon moment passé au bord de l'eau lors de cette compétition qui se veut amicale et fraternelle. Messieurs les Maires des trois communes s'accordaient à dire le renouveau et le dynamisme redonnés à cette manifestation qui s'inscrit depuis bientôt trente ans dans le paysage des manifestations de la vallée de la Ligoure. Les membres de l'A.A.P.P.M.A. « Ligoure-Briance » remercient les généreux donateurs ainsi que la Fédération départementale de Pêche pour son important soutien tant financier que logistique.

Où trouver votre carte de pêche ?

Saint Priest Ligoure « le COMPTOIR »      Saint Jean Ligoure : « Le Bistrot Saint Jean »

Pierre-Buffière « O.T. BRIANCE-ROSELLE »-et « Garage LACHENAUD »

Mais aussi sur internet sur le site « [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) »

## INFORMATIONS DIVERSES

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE NEXON - MONTS DE CHALUS

#### Des services pour tous - 2 lieux labellisés « France services »

##### CHÂLUS - Maison de l'Intercommunalité

28, av. François Mitterrand 87230 CHÂLUS 05 19 09 00 04

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 - 13h30-17h

##### Centre Social - AAJPN

5, rue Jean-Jacques Rousseau - 87800 NEXON 05 55 58 11 05

Lundi : 14h-19h / Mardi > Vendredi : 9h-12h30 - 14h-19h



Aide personnalisée aux démarches administratives, à la constitution des dossiers, simulation des droits et aides pour les démarches santé, famille, retraite, emploi, impôts, accès aux droits, éco-rénovation

- **Aide à la création** du compte ameli (CPAM)
- **Accompagnement aux démarches** pour les demandes d'allocation logement, de prime d'activité, de RSA ...
- **Accompagnement aux démarches d'inscription** au Pôle emploi, actualisation, CV, consultation des offres d'emploi
- **Accompagnement aux démarches** de demande retraite, pension de réversion
- **Aide au renouvellement** du permis de conduire, aide au renouvellement de la carte grise, accès au solde des points du permis de conduire, pré-demande carte d'identité et passeport
- **Accompagnement** à la saisie de la déclaration de revenus, accompagnement à l'appropriation du prélèvement à la source, achat de timbres fiscaux, paiement des amendes en ligne
- **Information et orientation** en matière d'accès aux droits et droit du travail - mise en relation avec les professionnels du droit (Directe, avocat, huissier, etc.)
- **Accompagnement aux démarches** de demande d'aide pour travaux d'amélioration à l'habitat (PrimeRénov' et CEE)
- **Information sur l'emploi** d'un salarié à domicile
- **Aide à l'utilisation** du site internet laposte.fr
- **Accès en libre-service à l'ensemble du matériel** nécessaire pour la réalisation des démarches administratives : ordinateur, scanner, imprimante, webconférence pour rendez-vous à distance.
- **Création d'une boîte mail**

## ZOOM SUR LES BIODECHETS ET LE COMPOSTAGE

Les biodéchets correspondent aux déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales. Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...).



Actuellement, les biodéchets représentent plus de **40% du poids de nos ordures ménagères** (chiffre SYDED 2023). Ils sont éliminés par incinération alors qu'ils sont constitués de plus de 80% d'eau. Leur transport et leur élimination induisent des émissions de gaz à effet de serre et un gaspillage de ressources et d'énergie.

C'est pourquoi il est urgent de les séparer à la source afin d'assurer leur retour au sol sous forme d'amendement organique de qualité.

**Ce qui a changé au 1er janvier :** conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers. Le compostage n'est pas en lui-même obligatoire même s'il fait partie des solutions possibles pour gérer séparément les biodéchets.

Il n'y a donc aucune obligation à posséder un composteur.

Pour les particuliers : c'est aux collectivités locales en charge des déchets que s'applique l'obligation : elles doivent fournir à tous les particuliers une solution de tri à la source de ces biodéchets. Il s'agit du même principe que pour le tri des déchets recyclables (emballages, papiers et verre). Sur le territoire du SYDED, le compostage de proximité a été retenu comme solution majoritaire pour trier et valoriser les biodéchets.

Les déchèteries les plus proches :



Lundi et jeudi : 14h-16h45  
Mercredi : 9h-11h45  
Samedi : 9h-11h45 / 14h-16h45

 Chabanas  
 06 24 85 66 24



Du mardi au samedi :  
9h-11h45 / 14h-17h15

 Voie de contournement  
 06 20 91 21 45

**Pensez zéro déchet !**

Retrouvez toutes les informations du SYDED

 05 55 12 12 87  [www.syded87.org](http://www.syded87.org)     @Syded87



Toute notre énergie  
pour améliorer  
votre logement



Les certificats  
D'ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE



Nouvelle-Aquitaine



Un projet de rénovation énergétique ?  
Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42  
[contact@novhabitat87.fr](mailto:contact@novhabitat87.fr)  
[www.novhabitat87.fr](http://www.novhabitat87.fr)

Nos conseillers sont à votre écoute  
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de  
13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes.

Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !

>> + d'info sur [www.novhabitat87.fr/permanences/](http://www.novhabitat87.fr/permanences/)

**Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre** à définir votre projet de rénovation énergétique. **Les conseillers vous informent des aides** auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

**Nov habitat 87 est un service gratuit** proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)

action portée par :



**Attention aux arnaques à la rénovation !**

Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020.

Merci de remonter les cas constatés à

Nov habitat 87

## **Le rôle majeur des ripisylves et des haies face aux inondations, pour une bonne qualité des eaux et en faveur de la biodiversité, On vous aide à en replanter...**



L'actualité pluviométrique des dernières semaines et les inondations qui traversent plusieurs régions de la métropole rappelle combien la prévention et la gestion du risque sont importantes.

En Haute Vienne et particulièrement sur le bassin de la Vienne, les dernières inondations ont été provoquées par d'importantes pluies orageuses très localisées. Plusieurs phénomènes peuvent aggraver les inondations :

- la présence d'embâcles sur les rivières qui peuvent obstruer les biens publics tels que les ponts et faire barrage à l'écoulement de l'eau,
- de forts ruissellements et une érosion de terres arables qui obstruent les fossés d'évacuation et entraînent des débordements sur des routes, dans des villages ou dans des centres bourgs,
- des rivières qui ne sont plus dans leur lit d'origine aussi appelé talweg ou avec des bassins versants fortement urbanisés.



Le SABV tient à rappeler quelques fondamentaux, ses outils et des actions pour maintenir une veille et des opérations de prévention face à ces risques.

Concernant les boisements de berges, il est rappelé que l'entretien quotidien relève de la responsabilité des riverains (*article L. 215-14 du code de l'environnement*). Néanmoins, la collectivité peut s'y substituer au frais et risques des riverains dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général ou d'urgence donnée par le Préfet.

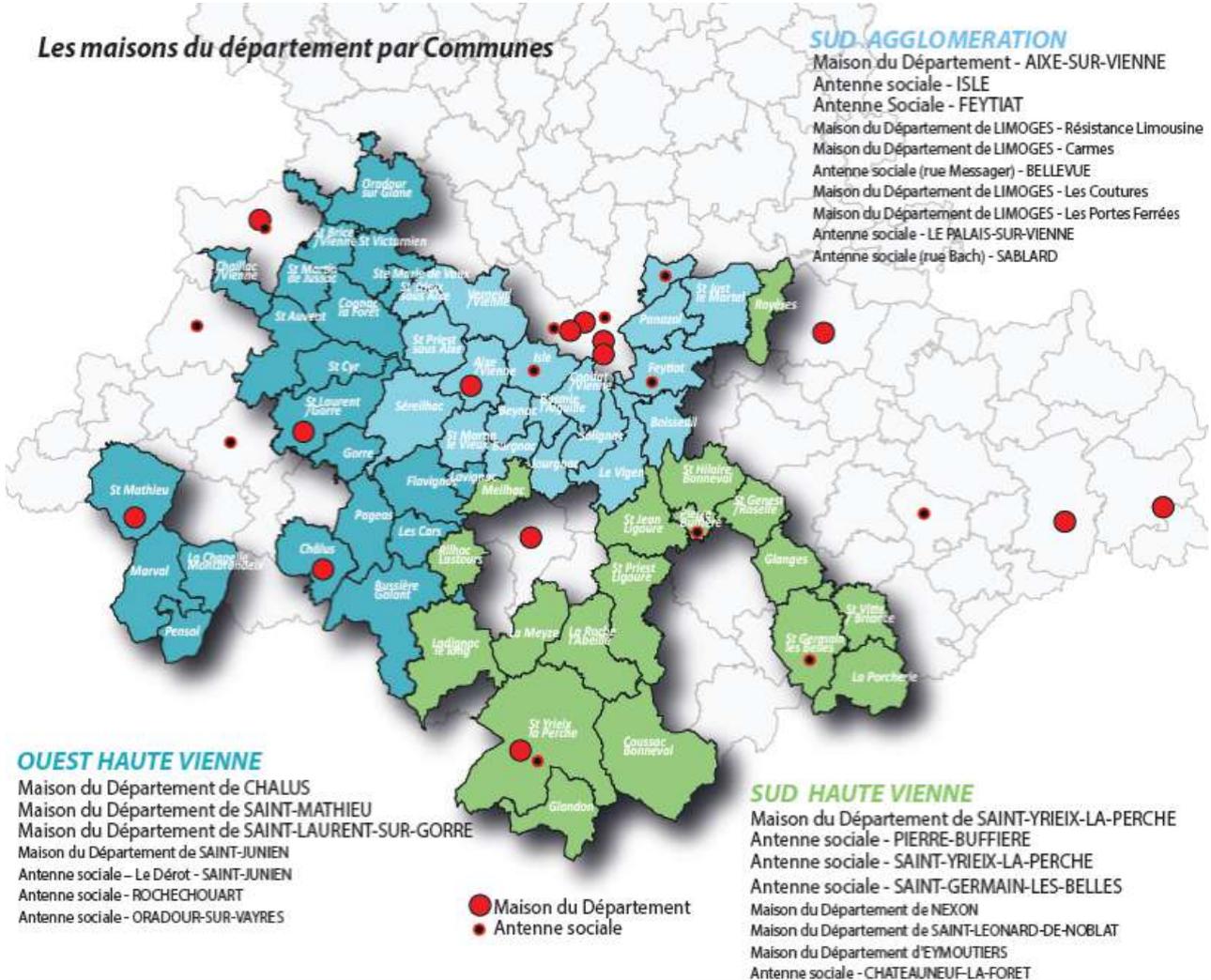


Le SABV assure quotidiennement des opérations de restauration sur de nombreux cours d'eau pour limiter les risques d'inondations sur des secteurs avec des enjeux majeurs. Très récemment, des travaux ont été mis en oeuvre sur la Ligoure ou la Briançonne par exemple.

Pour faciliter le maintien et le renouvellement de ces boisements de berges, laissez pousser une ripisylve suffisamment large pour que les racines des arbres et arbustes retiennent les berges des rivières mais également se tiennent entre eux...Le SABV peut également vous accompagner techniquement et financièrement dans des replantations...

Concernant les ruissellements, les plantations de haies sur talus perpendiculairement aux flux des eaux sont également des solutions qui peuvent être déployées, accompagnées et largement financées, n'hésitez pas à nous contacter ! Elles sont une solution complémentaire à la couverture de sols. Pour en savoir plus : [www.syndicat-bassin-vienne.fr](http://www.syndicat-bassin-vienne.fr)

**Les maisons du département par Communes**



**Pour l'Emploi et l'Autonomie  
des Jeunes 16-25 ans**

CONSEILS    FORMATION    PROJETS    EMPLOI    VIE

**Vous avez moins de 26 ans !  
Des solutions pour tous vos projets**

## **VIE QUOTIDIENNE :**

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules Aides financières, démarches liées au logement, Accès aux droits et à la santé, Aide aux démarches administratives, Sports loisirs et culture ...

## **ORIENTATION :**

Découverte de secteurs et métiers, Immersions en entreprises et visites d'entreprises...

## **FORMATION :**

Droits à la formation, Accès aux parcours de formation, financements ...

## **EMPLOI :**

Techniques de recherche d'emploi, Rencontres entreprises et employeurs, Offres d'emploi et offres en alternance, Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



## **ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISÉ**

### **UN CONSEILLER REFERENT**

**Des solutions, une offre de services adaptée à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.**

Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...

**Proche de chez vous !**

**Mission Locale Rurale Haute-Vienne  
05.55.70.45.74**

## **D**DÉLÉGUÉS DU DÉFENSEUR DES DROITS

Présents sur l'ensemble du territoire français, près de 500 délégués du défenseur des droits accueillent, écoutent et orientent celles et ceux qui le souhaitent dans leurs démarches. Bénévoles, les délégués sont formés pour recevoir, gratuitement, toute personne qui sollicite de l'aide pour faire valoir ses droits.

LIMOGES - Préfecture de la Haute-Vienne, Place Stalingrad 87000 LIMOGES, T 05 55 44 17 59

St-YRIEIX LA PERCHE - Maison des services publics, 8 rue du 8 mai 1945 87500 ST YRIEIX LA PERCHE, T 06 13 27 60 67



**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA HAUTE-VIENNE** 13 rue Auguste Comte 87070 LIMOGES **tel** : 05 55 04 64 06 / **Mail** : [fdgdon87@gmail.com](mailto:fdgdon87@gmail.com)

La commune adhère à FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire, FREDON Nouvelle Aquitaine, reconnu par l'Etat pour la mise en place et le suivi des plans de lutte. Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes pouvant engendrer des nuisances. Elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et l'accompagnement technique et administratif.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles, corbeaux, pigeons), mise à disposition de pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux).
- Vente de matériel de piégeage et d'EPI (Equipement de protection individuel).

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondins, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

## UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ?

*Pensez à l'ADIL 87 !*



- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer,
  - **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
  - **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
  - **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
  - **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
  - **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts... **Subventions à la rénovation énergétique et à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie** : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF...
- **CONTACT** : 05 55 10 89 89 - 28 avenue de la Libération 87000 Limoges